

Compte rendu du comité directeur de l'ACKVL

Mercredi 28 juin 2017

Base CK de Saint Denis en Val

Membres présents : Thomas De Boysson, Stéphane Leconte, Childéric Thoreau, Steve Bruniquel, Nicolas Leconte, Christophe Leconte, Sandrine Pasquier et Jacques Précigout

Membres excusés : Christian Leconte, Laurent Ranucci et Paul Tallet-Pinet

Invité : Yann Basille

Secrétaire de séance : Jacques Précigout

Début de séance : 19H05

Les points abordés sont les suivants :

- **Problème d'attribution des camions pour les sorties du 3 et 4 juin.**

Suite au problème d'organisation causé par le manque de camion pour la sortie « loisir » au port Dahouët et la finale slalom N3 à Rimaison, Sandrine Pasquier et Adeline Gérardin ont souhaité discuter de nouveau des modalités d'attribution des camions lorsque plusieurs sorties étaient organisées le même week-end. L'origine du problème venant essentiellement d'un manque de communication et de prises de décisions hâtives, le comité a décidé d'attribuer les camions disponibles sur chaque sortie plusieurs semaines à l'avance. Le choix du camion en question sera indiqué sur le calendrier du club pour la saison prochaine (à partir de septembre). De plus, un organisateur sera officiellement désigné pour chaque événement et il serait souhaitable que le nombre de participants soit connu et diffusé à l'ensemble des licenciés (ou à défaut aux organisateurs de chaque sortie) si possible deux semaines avant l'évènement. Il est aussi à noter que toute personne s'inscrivant officiellement sur un événement sans y participer s'engage à rembourser les frais d'inscription au club. Enfin, le bureau tient à rappeler qu'une bonne organisation passe nécessairement par une certaine souplesse des organisateurs afin de pallier les problèmes de dernière minute, qui sont inévitables. Nous espérons qu'à l'avenir, une meilleure communication permettra de régler ces problèmes rapidement en permettant à chacun de participer aux événements prévus dans les meilleures conditions.

- **Saison estivale (location)**

Nous avons eu de très bons retours concernant nos deux saisonniers Manon et Mathias, dont les contrats ont été reconduits à temps plein pour juillet et août. De plus, la saison démarre plutôt très bien avec beaucoup de location, un matériel fonctionnel (bateaux réparés, remorques renforcées) et une bonne dynamique. Pourvu que ça dure !

Pour sa convalescence, Yann est toujours arrêté à mi-temps jusqu'au 28 août. Jusqu'à cette date, le club contribuera donc pour moitié à son salaire, le complément étant assuré par la sécurité sociale.

Le sabot bancaire fonctionne correctement, mais il monopolise le téléphone dédié aux appels des clients pour la location. Steve a donc proposé l'idée d'investir dans un forfait type « mobicarte » permettant uniquement d'envoyer des SMS (pour fournir les tickets bancaires aux clients). Ce forfait serait branché à un smartphone dédié, libérant ainsi un second téléphone uniquement dédié à recevoir les appels des clients. Ce projet est à l'étude.

Yann a récemment acheté un porte-plaque adapté aux remorques afin de synchroniser les plaques minéralogiques entre le camion et la remorque. Le porte-plaque sera disponible à la base CK de St Denis en Val dans le local de la mezzanine près de la cantine bleue. Les remorques ont aussi été numérotées et les roues de secours ont été vérifiées. Elles sont disponibles dans le hangar de la base CK à St Denis. Cependant, **Yann tient à souligner que les remorques 2 et 3 sont relativement vieilles et qu'elles ne doivent être utilisées que pour les transports courte-distances (région Orléanaise). Les remorques 1 et 4 sont, quant à elles, à privilégier pour les longues distances.**

• Bilan école de pagaie

Pour cette année, le bilan est mitigé. Malgré plusieurs pagaie-couleurs obtenues, les interactions club-UNSS restent assez limitées et certains neo-pagayeurs se sont plaints de n'avoir fait quasiment que de la course en ligne tout l'hiver. Ce dernier problème étant essentiellement dû à l'arrêt maladie de Yann, le slalom devrait de nouveau être pratiqué régulièrement la saison prochaine. De plus, une nouvelle séance « école de pagaie » sera rajoutée le samedi après-midi (à la base CK de Saint Denis en Val) afin de permettre à nos jeunes pagayeurs de mieux progresser. Cette nouvelle séance démarrera en septembre prochain.

Thomas rappelle enfin l'importance de pousser les jeunes recrues à faire de la compétition. Celle-ci représente en effet la charnière des clubs sportifs, aussi bien dans leur vocation et leur organisation, que pour leur rayonnement. Il n'est donc pas vain de rappeler que tout athlète de l'ACKVL s'engage à participer à l'ensemble des compétitions prises en charge par le club, au minimum dans sa discipline de prédilection (slalom ou descente).

• Organisation de la compétition au Pont Royal les 16 et 17 septembre

Rectificatif : la course au Pont Royal aura lieu les 16 et 17 septembre, et non pas le 24, comme indiqué dans le précédent compte rendu.

Les préparatifs de la compétition sont en cours et toutes les demandes d'autorisation ont été envoyées. Cependant, une autre manifestation est prévue le week-end du 16-17, ce qui risque de poser un problème pour l'obtention d'un groupe électrogène. Christophe a récemment contacté Loïc Bercegay pour tout mettre au point avec la ville d'Orléans. Un courriel sera aussi prochainement diffusé afin de solliciter les bénévoles pour participer à l'organisation.

• Divers

- Sandrine a fait remarquer que Julie n'avait a priori pas les diplômes requis (Brevet d'Etat) pour encadrer des scolaires (groupe de l'école de Mardié), et ce malgré plusieurs justificatifs fournis par le club et justifiant des compétences de Julie. Actuellement, aucune solution n'a été trouvée.
- Thomas tient à rappeler que Yann ne doit pas intervenir sur les compétitions en tant que juge, mais seulement en tant qu'entraîneur. Seuls les bénévoles formés à juger doivent être sollicités (une liste est disponible sur le site du club).
- Certains clients (un nombre très restreint) demandent des renseignements via le compte facebook du club. Yann le regarde régulièrement, mais il a été décidé de transférer tous les messages sur le site du club (Childéric est en charge de modifier cet aspect)
- Plusieurs pagaies de location ont été perdues au cours des saisons. Il sera donc nécessaire d'ici l'année prochaine de racheter une vingtaine de pagaies.
- La prochaine réunion du comité directeur est prévue le 30 Août 2017 à 19h à la base CK de St Denis en Val.

La séance est levée à 20h21.